



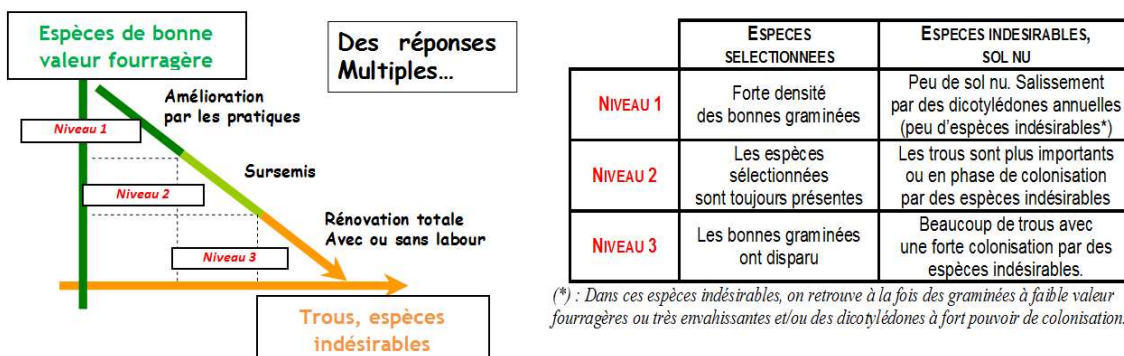
# Régénération de prairies et luzernières sous productives : quelles solutions ?

Paru le 22 juin 2022

## ➤ Le sursemis de grosses graines annuelles dans les prairies : est-ce une solution ?

Sous l'effet de conditions climatiques difficiles (hivers très pluvieux, sécheresses estivales marquées...) et des pratiques d'éleveurs, parfois inadaptées (piétinement, surpâturage, tassement lié au matériel...), la densité des prairies et des luzernes tend à diminuer au cours du temps et des espèces, de valeur fourragère faible ou nulle (crepis, picride, liondent, porcelle, paquette, pâturin annuel...), peuvent faire leur apparition. Elles entraînent une baisse de productivité (rendement biomasse et valeur alimentaire) de ces surfaces et posent la question d'une éventuelle rénovation. Les trouées végétales occupent alors >30 % de la surface. La densité prairiale est alors plus faible : on observe des densités d'herbe < 150 kgs de MS/cm/ha. Ainsi, un cycle de pâturage offre moins d'une herbe, alors que potentiellement on devrait se situer autour de 1.5 à 1.7 Tms/ha par cycle au milieu de printemps.

Indicateurs de rénovation de la prairie : le niveau 3 atteint, il faut ressemer, rénover le couvert prairial.



Rénover sans détruire la prairie (guide l'herbe).

Pour répondre à ces enjeux, la technique du semis direct d'espèces fourragères annuelles, dans ces prairies, commence à se développer. Elle consiste à semer en début d'automne, voire début de printemps, une culture fourragère annuelle dans une prairie installée. Elle offre des perspectives pour améliorer la productivité de la prairie sans la détruire, produire du fourrage à « contre-saison » et mieux lutter contre le salissement hivernal dans le cas des luzernes. Elle s'inscrit dans les solutions à la fois d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Principes techniques : le semis de « grosses graines annuelles », type céréales-protéagineux, vulgairement appelé méteil, aura pour objectif d'améliorer sensiblement le fonctionnement du sol et redynamiser la croissance racinaire des espèces prairiales en place grâce à l'amélioration de l'aération du sol générée par les racines des plantes annuelles. La vie biologique du sol sera améliorée et offrira aussi, mécaniquement, une voie d'absorption de la solution eau-éléments minéraux du sous-sol par la prairie (remontée capillaire). Afin d'optimiser l'installation, le couvert prairial devra être peu concurrentiel (pâturage très ras, ou fauche avant semis).

- **Quelle densité semer, quelles espèces préférentiellement ?** Le triticale ou l'avoine pour les céréales ? Dans nos essais 2021, le pois fourrager ne semble pas apporter de satisfaction contrairement à la vesce et la féverole.

proposition de mélange grosses graines à sursemmer	
Mélange Qualité	Triticale 125 gr/m <sup>2</sup> + vesce velue 40 gr/m <sup>2</sup> + (Pois f. 15 gr/m <sup>2</sup> )
	Triticale 125 gr/m <sup>2</sup> + vesce com. 20 gr/m <sup>2</sup> + féverole 20 gr/m <sup>2</sup> + (Pois f. 15 gr/m <sup>2</sup> )
	Avoine 60 gr/m <sup>2</sup> + féverole 20 gr/m <sup>2</sup> + vesce 20 gr/m <sup>2</sup>
Mélange Rendement	Triticale 250 gr/m <sup>2</sup> + Vesce 25 gr/m <sup>2</sup> + (Pois f. 15 gr/m <sup>2</sup> )

- **Quel type de semoir est le plus adapté ?** Les outils semis direct seraient les plus appropriés pour obtenir le bon compromis profondeur de semis – travail du sol efficace.

Des essais sursemis sont en cours actuellement afin de mieux appréhender la technique et évaluer les incidences sur plusieurs années.

### Dispositif d'essai « CAP PROTEINES SURSEME » 2021-2023

Débuté en 2021, ce programme d'essai durera jusqu'en 2023. Des essais sont réalisés en ferme expérimentale en sursemis prairies et luzernières dégradées. Ces dispositifs nous permettront d'apporter des réponses sur la période optimale, la densité de semis, le type de matériel le plus approprié. Des observations du développement végétatif et des mesures de biomasse à la récolte sont réalisées dans chaque essai ou bande.

- Pour compléter les dispositifs des 5 fermes expérimentales, plusieurs bandes ont été installées sur des parcelles agriculteurs (10) sur l'ensemble de la région Pays de la Loire.



Octobre avant sursemis



Mars - développement



Mai 2022 avant récolte

#### CONTACTS

Elise MICHEL, CAPDL (44) – 02.53.46.62.74 – [elise.michel@pl.chambagri.fr](mailto:elise.michel@pl.chambagri.fr)  
 Jean-Luc GAYET, CAPDL (44) – 02.53.46.63.19 – [jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr](mailto:jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr)  
 Aude BRACHET, CAPDL (49+72) – 02.41.96.76.20 – [aude.brachet@pl.chambagri.fr](mailto:aude.brachet@pl.chambagri.fr)  
 Stéphanie GUIBERT, CAPDL (53) – 02.43.67.38.70 – [stephanie.quibert@pl.chambagri.fr](mailto:stephanie.quibert@pl.chambagri.fr)  
 Etienne FRUCHET, CAPDL (53) – 02.43.67.36.89 – [etienne.fruchet@pl.chambagri.fr](mailto:etienne.fruchet@pl.chambagri.fr)  
 Grégoire DUFOUR, CAPDL (85) – 02.51.36.82.31 – [gregoire.dufour@pl.chambagri.fr](mailto:gregoire.dufour@pl.chambagri.fr)